

Mon choix c'est l'Unsa !



# Flash

## Personnels d'Éducation

### Sommaire

- 1) Des groupes de travail vont démarrer sur les métiers enseignants et d'éducation
- 2) Hors classe des CPE

### 1) Des groupes de travail vont démarrer sur les métiers enseignants et d'éducation

#### Quel avenir du métier de CPE ?

Dans l'agenda des chantiers sur les métiers annoncé par Vincent Peillon, figure celui sur les Cpe avec des réunions entre septembre 2013 et février 2014.

La circulaire de missions de 1982 va probablement être touchée. Que penser de cette perspective pour la fonction, comment appréhender ces discussions ?

Le SE-Unsa répondra évidemment présent et tiendra toute sa place de seconde organisation représentative du corps.

La vigilance sera nécessairement de mise : nous refuserons toute évolution qui dénature les fonctions de Cpe ou qui cherche à leur faire endosser des missions qui concerneraient d'autres personnels. Les dernières négociations (2012 – 2013) sur les référentiels de compétences des Cpe (référentiels de la formation des CPE), nous en avons la confirmation, vont constituer un point d'appui dans les discussions. La version finale des référentiels est un compromis plutôt honorable, qui a d'ailleurs reçu un satisfecit quasi général du CSE(\*) avec 29 pour et 3 contre.

Pour nous, les changements à venir devront faire gagner la profession en reconnaissance, en notoriété, mais aussi consolider et améliorer les rémunérations comme le temps de travail. Sommes-nous devant une chance d'améliorer la condition des Cpe ? C'est en tout cas dans ce sens que nous participerons au groupe de travail.

(\*) Conseil supérieur de l'éducation

## 2) Notre signature du protocole de discussions sur l'évolution de carrière a payé. Nous avons pris nos responsabilités contrairement à d'autres syndicats qui ont refusé de signer le protocole de discussion.



Pour les collègues et afin d'acter le plus vite possible la réévaluation du ratio hors classe, il fallait agir quand l'opportunité se présentait. C'est ce que nous avons fait.

Ainsi, nous avons obtenu :

- Le passage de 5% à 7%, au même niveau que les corps enseignants du second degré ;
- Le rattrapage dès cette année, ce qui signifie que les Capa devraient se réunir très vite pour promouvoir davantage de collègues à la hors classe pour cette rentrée scolaire.

Les effets sur l'évolution de carrière des CPE seront intéressants car avec ces 2% supplémentaires, les capacités de promotions vont augmenter de 40%. Le nombre d'accès à la hors classe passe de 370 à 516.

### Nouvel ajustements des calculs à la hors classe des CPE et des enseignants (durant l'été).

Pour les CPE, les certifiés, les Plp et les Peps, le calcul du nombre de promus est fait à partir du nombre total de promouvables avec un ratio de 7%, (concerne les collègues entre le 7e et le 11e échelon de la classe normale).

Pour la répartition des contingents académiques, le ministère a décidé de prendre en compte un paramètre supplémentaire avec la démographie propre à chaque académie.

Comme vous le voyez dans le tableau ci-dessous pour les CPE, cela entraîne quelques différences.

<b>Promotions à la hors classe des CPE – 2012 - 2013</b>			
	<b>2013 (A)</b>	<b>2013 (B)</b>	<b>2013 (C)</b>
<b>promouvables</b>	<b>7382</b>	<b>7 382</b>	<b>7 382</b>
<b>contingent total</b>	<b>370</b>	<b>517</b>	<b>517</b>
<b>Ratio pro/pro</b>	<b>5,00%</b>	<b>7%</b>	<b>7%</b>
	<b>Contingent avant discussion</b>	<b>contingent 2013 ancien calcul</b>	<b>contingent 2013 nouveau calcul</b>
<b>AIX-MARSEILLE</b>	16	26	<b>23</b>
<b>AMIENS</b>	11	15	<b>16</b>
<b>BESANCON</b>	9	11	<b>12</b>
<b>BORDEAUX</b>	18	26	<b>25</b>
<b>CAEN</b>	11	11	<b>15</b>
<b>CLERMONT-FERRAND</b>	8	12	<b>12</b>
<b>CORSE</b>	2	4	<b>3</b>
<b>CRETEIL</b>	16	27	<b>20</b>
<b>DIJON</b>	10	12	<b>14</b>
<b>GRENOBLE</b>	19	24	<b>25</b>
<b>GUADELOUPE</b>	6	5	<b>8</b>
<b>GUYANE</b>	2	2	<b>2</b>
<b>LILLE</b>	22	33	<b>30</b>
<b>LIMOGES</b>	5	8	<b>7</b>
<b>LYON</b>	16	24	<b>23</b>

<b>MARTINIQUE</b>	4	4	<b>6</b>
<b>MAYOTTE</b>			
<b>MONTPELLIER</b>	13	21	<b>20</b>
<b>NANCY-METZ</b>	13	18	<b>19</b>
<b>NANTES</b>	19	23	<b>25</b>
<b>NLE CALEDONIE</b>			
<b>NICE</b>	11	17	<b>15</b>
<b>ORLEANS-TOURS</b>	16	18	<b>22</b>
<b>PARIS</b>	13	17	<b>19</b>
<b>POITIERS</b>	10	14	<b>15</b>
<b>REIMS</b>	6	10	<b>8</b>
<b>RENNES</b>	18	20	<b>25</b>
<b>REUNION</b>	6	10	<b>10</b>
<b>ROUEN</b>	10	16	<b>15</b>
<b>STRASBOURG</b>	10	14	<b>14</b>
<b>TOULOUSE</b>	19	27	<b>28</b>
<b>VERSAILLES</b>	21	34	<b>27</b>
<b>Hors académie</b>	10	14	<b>14</b>
<b>Total</b>	370	517	<b>517</b>

*2013 (A) = nombre de promotions avec ratio de 5%*

*2013 (B) = nombre de promotions avec ratio de 7% (acquis en juin après entrée en discussion)*

*2013 (C) = nombre de promotions avec ratio de 7% et prise en compte de la démographie des académies (juillet 2013).*